

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

DECRET

N°D /001/ 026 / PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CADRES AU MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE
L'ÉDUCATION CIVIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU La Loi Fondamentale ;

VU Le Décret N°D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant
nomination du Premier Ministre ;

VU Le Décret N°D/99/007/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les
Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 Janvier 2000,
N°D/2000/046/ PRG/SGG du 03 Juin 2000 et N°050/PRG/SGG
du 07 Juin 2000 nommant les membres du Gouvernement ;

VU Le Décret N°D/98/147/PRG/SGG du 11 Août 1998, portant
attribution et organisation du Ministère de l'Enseignement
Pré-Universitaire et de l'Education Civique ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

Directeur Préfectoral de l'Education de Labé

El Hadj Ahmadou THIAM, Professeur Mle 111 144 L, en service au Cabinet du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique en remplacement de Monsieur Sékou TRAORE, décédé.

Directeur Préfectoral de l'Education de Gaoual :

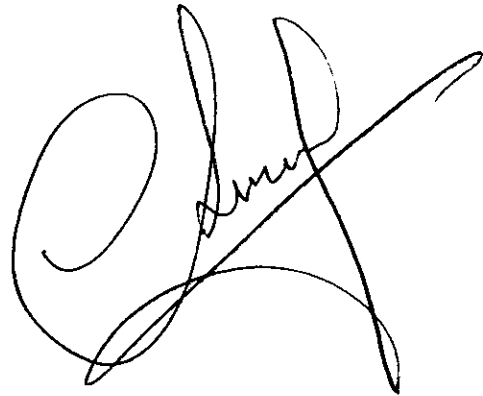
Monsieur Youssouf COULIBALY, Professeur Mle 121 773 C, Inspecteur disciplinaire à l'Inspection Générale de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, en remplacement de Monsieur Mamy André, décédé.

Directeur Préfectoral de l'Education de Pita, poste vacant

Monsieur Etienne HABA, Professeur, Mle 123 945 X, Député à l'Assemblée Nationale.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le 30 AVRIL 2001

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GENERAL LANSANA CONTE

